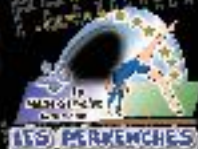




Fédération Sportive et
Culturelle de France



CHAMPIONNAT FEDERAL
2010

25 26 27 JUIN

La Motte Servolex



RhôneAlpes





Du Plaisir à procurer...



Quelle fierté partagée que de pouvoir, 112 ans après la création de la Fédération Sportive et Culturelle de France, venir une nouvelle fois saluer les quelque 50 000 bénévoles ou volontaires qui rendent hommage, par leur engagement, aux milliers de dirigeants qui nous ont précédés !

Cette année encore, nombreuses sont les villes et nombreux les villages qui vivront au rythme de nos rencontres associatives, départementales, régionales et fédérales pour ce qui concerne la manifestation faisant l'objet de ce programme.

L'éducateur, le dirigeant, le spectateur, le participant ne s'y tromperont pas. Ce qui fait l'originalité, le sens, la force de la Fédération Sportive et Culturelle de France, c'est sa capacité sans cesse réactivée par la générosité de ses membres de se mobiliser pour procurer du plaisir à celles et ceux doués ou moins doués, valides ou handicapés, qui se réalisent dans la diversité et l'accessibilité des pratiques.

Cette richesse associative que vous portez, avec des milliers d'autres, est indispensable à la vie de notre pays. Elle est son capital social. Elle est la sentinelle des préoccupations et difficultés nées de la crise.

L'événement qui vous rassemble est le fruit de votre esprit associatif, de votre générosité, de votre militantisme, de vos convictions pour participer à la promotion et à la grandeur de l'Homme dans toutes ses dimensions.

Je n'imagine pas un seul instant que les participants à cette rencontre n'expriment pas leur joie par un comportement exemplaire.

Cette gratitude, lue dans le sourire et le regard des enfants, dans l'émotion des adultes sera le plus beau remerciement que recevront les membres du Comité d'organisation des « Pervenches » de La Motte Servolex sans lesquels le championnat fédéral par équipes de gymnastique féminine n'aurait pu avoir lieu.

L'expression de notre satisfaction, chers participants, ira aussi droit au cœur de vos dirigeants, éducateurs, juges, membres de commissions, élus des ligues régionales et comités départementaux, services du siège fédéral, conseillères techniques nationales qui œuvrent sans cesse à vos côtés.

Ces remerciements s'ajouteront à ceux que j'adresse à toutes les collectivités publiques, partenaires privés, municipalités, services techniques, médicaux et autres assistances qui accompagnent cette rencontre.

Que chacune de celles et chacun de ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation soient assurés de la reconnaissance de tous les membres du Comité directeur fédéral, de ses instances territoriales et de ses services.

Que la fête soit belle !

Jean VINTZEL
Président général
de la F.S.C.F.

L'AUMÔNIER

« Mon corps est à moi,
j'en fais ce que je veux
et cela ne regarde personne » !

Peut-être t'es tu dit parfois des choses de ce genre
A mon avis, mais ce n'est que mon avis
Tu as raison et tu n'as pas raison.

Tu as raison, parce que dans le sport, dans le théâtre, dans la culture,
Ton corps est à même d'exprimer et d'extérioriser le meilleur de toi ;
Il te permet de t'éclater, d'exploser ta vie, d'être toi en quelque sorte,
Un toi toujours nouveau au rythme de ta progression et de tes performances.

Mais en même temps, tu n'as pas forcément raison,
Car tu sais bien que ce qui te fait vivre :
Ce n'est pas totalement le sport pour lui-même, ni seulement pour toi
Mais le sport avec ce qu'il fait de toi dans ta relation avec les autres,
Avec ton équipe, avec tes adversaires d'un jour, avec....

En fait, tu n'as pas tous les droits sur ton corps
Il est toi certes, mais aussi plus que toi...
Lorsque tu te l'appropries, que tu le mets en esclavage,
Tu lui interdis la rencontre de l'autre,
Alors que tu sais bien que c'est ainsi qu'il peut grandir
Et participer à l'écriture d'une histoire d'homme :
LA TIENNE, et celle de beaucoup avec toi.

Ton corps t'est donné,
Tu ne peux en faire n'importe quoi
Ni seulement ce que tu veux
Parce que cela ne regarde pas que toi
Cela regarde toi et tes frères

Louis Michel RENIER
Aumônier national

COMITE TECHNIQUE 2010

Président général de la F.S.C.F.	Jean VINTZEL
Vice Président Coordination Gymnique	Luc COTTALORDA
Membre du comité directeur délégué à l'activité	Luc HERRMANN
Présidente de la C.F.G.F.	Marie-Noëlle COTTALORDA
Présidente du Jury	Elisabeth MORICET
Responsables Juges	Fédéral F1J F1A
	Geneviève CARIOU Nadège FRISON Marie-Odile HANSSENS
Rassemblement des Jeunes, Festival Festival	Anne DE BOURNONVILLE, Dominique JOLY Elisabeth JEAN

DIRECTEURS des CONCOURS :

Championnat Fédéral	Pascal LEGOUIC Elisabeth JEAN
Championnat Fédéral 1 Aînées	Joël LECLINCHE Geneviève MANIGAUD
Championnat Fédéral 1 Jeunesses	Anne de BOURNONVILLE Monique SOURISSEAU

RESPONSABLES du MATERIEL :

Marion COTTALORDA
Daniel TORCQ
Christophe IZACARD
Michel CELERIER
et le Responsable Juges

SECRETARIAT :

Claire DARIUS
Jean Pierre TAFFAREL
Marie Christine JEAN

CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX
de GYMNASTIQUE FÉMININE par ÉQUIPES
Fédéral et Fédéral 1- Aînées et Jeunesses
LA MOTTE SERVOLEX (73) - les 25- 26 et 27 JUIN 2010

DEROULEMENT DES MANIFESTATIONS

VENDREDI 25 JUIN

Cérémonie d'ouverture

18h15	Accueil des équipes Championnes 2009
18 h 30	Réception et remise des Drapeaux Fédéraux et Trophées à La Salle Les Pervenches Rue du Curé Jacquier

SAMEDI 26 JUIN

Championnats par équipes

à partir de 8h10	FEDERAL JEUNESSES et AINEES Halle Didier Parpillon, 250 rue du Cheminet
------------------	---

à partir de 8h	FEDERAL 1 JEUNESSES Gymnase de l'épine, 2349 Avenue René Cassin
----------------	---

à partir de 8h15	FEDERAL 1 AINEES Gymnase Pierre de Coubertin, 45 Avenue Jean Rostand
------------------	--

21 h 30	FETE DE NUIT Stade et Halle Didier Parpillon
---------	--

DIMANCHE 27 JUIN

9 h 45	Accueil de toutes les gymnastes à La Salle Les Pervenches, rue du Curé Jacquier
10 h 00	DEFILE dans les rues de La Motte Servolex
11 h 00	RASSEMBLEMENT DES JEUNES à la Halle Didier Parpillon
12 h 00	REPAS OFFICIEL : La Salle Les Pervenches
14 h 00	FESTIVAL Stade Raoul Villot (halle Didier Parpillon)
16 h 00	DISTRIBUTION DES PALMARES ET DES REPAS FROIDS à l'accueil



Vendredi 25 Juin 2010



ACCUEIL A PARTIR DE 15 Heures

Boulodrome
Halle Didier Parpillon
250, rue du Cheminet



Téléphone de l'accueil : Il vous sera communiqué ultérieurement par l'organisateur

Toutes les Associations doivent **OBLIGATOIREMENT** se présenter à l'accueil pour retirer leur DOSSIER (même les associations arrivant le samedi) qui contient le BON de RETRAIT du DOSSIER COMPETITION, sans lequel elles ne pourront participer aux Championnats.

Les Membres du Jury doivent également se présenter à l'accueil et se faire pointer auprès des responsables juges de la commission fédérale.

Attention, les Juges de la région ne venant pas se faire pointer le Vendredi sont priés de téléphoner à l'accueil pour confirmer leur participation.

Les Associations et les Membres du Jury doivent indiquer leur N° d'affectation.

Retenez bien ce numéro qui vous sera aussi utile :

- Pour tout emplacement qui vous est réservé
- Pour retirer vos dossiers
- Pour votre horaire de championnat
- Pour l'affectation de vos juges

L'accès aux salles sera interdit le vendredi



HORAIRE

TABLEAUX RECAPITULATIFS

*En cas de désaccord
entre les tableaux récapitulatifs des horaires par club
et les horaires de chaque championnat,
SEULS CES DERNIERS FONT FOI.*

N°	Association	Ville	F1A	FA	F1J	FJ
1	JEANNE D'ARC - ALOUETTES	CALUIRE		15h10 à 17h20		8h10 à 10h55
2	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	8h15 à 10h55			
3	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	17h35 à 20h05			8h10 à 10h55
4	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON			17h35 à 20h05	
5	PASSION GYM ESTRABLIN SEPTEME	ESTRABLIN	8h15 à 10h55		17h35 à 20h05	
6	LA VIGILANTE	DEUIL LA BARRE	17h35 à 20h05			
7	GAS DE ST THIVISIAU	LANDIVISIAU	8h15 à 10h55		11h10 à 13h40	
8	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS			14h50 à 17h20	
9	LA CARTUSIENNE	SAINT LAURENT DU PONT	14h50 à 17h20		8h à 10h40	
10	L'EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND	14h50 à 17h20			
11	JEANNE D'ARC ESTAIRES	ESTAIRES	8h15 à 10h55	17h35 à 19h45		11h20 à 13h40
12	LE CRAN	TASSIN		17h35 à 19h45		11h20 à 13h40
13	LA SAINT GEORGES	ARGENTEUIL		17h35 à 19h45	11h10 à 13h40	
14	LES LIBELLULES	SAINT ALBAN LEYSSE	17h35 à 20h05			8h10 à 10h55
15	L.A.C. STE CECILE	LUISANT	17h35 à 20h05		14h50 à 17h20	
16	ALERTE SPORTIVE	SAINT ROMAIN EN GAL	14h50 à 17h20			
17	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE /SAONE		17h35 à 19h45		11h20 à 13h40
18	L'ENVOLEE	DAX		17h35 à 19h45	14h50 à 17h20	11h20 à 13h40
19	GASSENDIANA	PARIS		15h10 à 17h20		
20	PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON	14h50 à 17h20			
21	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	14h50 à 17h20			
22	ETOILE SPORTIVE DE GARGAN LIVRY	LIVRY GARGAN	14h50 à 17h20		11h10 à 13h40	
23	ESPERANCE LEDONIENNE	LONS LE SAUNIER	14h50 à 17h20		8h à 10h40	
24	AVENIR SPORTIF	ROIFFIEUX			11h10 à 13h40	
25	JEANNE D'ARC MOUVAUX	MOUVAUX	17h35 à 20h05		14h50 à 17h20	11h20 à 13h40
26	LES GENTIANES BLEUES	CHAMBERY		15h10 à 17h20		11h20 à 13h40
27	L'ETENDARD	LA TALAUDIÈRE			8h à 10h40	
28	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	14h50 à 17h20			11h20 à 13h40
29	LEGION VIENNOISE	VIENNE	17h35 à 20h05		8h à 10h40	
30	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	14h50 à 17h20		17h35 à 20h05	
31	LA JEUNE SEVRIENNE	SEVRES	8h15 à 10h55		14h50 à 17h20	

N°	Association	Ville	F1A	FA	F1J	FJ
32	L'ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	14h50 à 17h20			
33	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	14h50 à 17h20		11h10 à 13h40	
34	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU		17h35 à 19h45	11h10 à 13h40	8h10 à 10h55
35	LA VAILLANTE	VERTOU	8h15 à 10h55		17h35 à 20h05	
36	ANGERS NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS		15h10 à 17h20	11h10 à 13h40	
37	LES SCARABEES	MORANCEZ	8h15 à 10h55		11h10 à 13h40	
38	VAILLANTE OMNISPORT	SAINT BRICE SOUS FORET			14h50 à 17h20	
39	ELAN GYM	LES SORINIERES		15h10 à 17h20		
40	LA CONCORDE	COUERON				8h10 à 10h55
41	AVANT GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN		15h10 à 17h20		
42	GYM PASSION	GUERANDE	8h15 à 10h55			
43	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	11h10 à 13h40			8h10 à 10h55
44	ARMORIQUE	PARIS	11h10 à 13h40		17h35 à 20h05	
45	L'ESPERANCE	MARCQ EN BAROEUL			11h10 à 13h40	
46	ASSOCIATION GYMNIQUE	BOUCHEMAINE	8h15 à 10h55		14h50 à 17h20	
47	AVANT GARDE	SAINT ETIENNE	8h15 à 10h55		14h50 à 17h20	
48	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	17h35 à 20h05			8h10 à 10h55
49	LES BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE			8h à 10h40	
50	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	11h10 à 13h40		17h35 à 20h05	
51	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE		17h35 à 19h45	14h50 à 17h20	11h20 à 13h40
52	ETOILE MOUZILLONNAISE	MOUZILLON		xxxxxxxxxxxxx	xxxxxxxxxxxxx	
53	LA BOUSBOTTE	BESANCON	11h10 à 13h40		8h à 10h40	
54	LA JEAN BART	DUNKERQUE		15h10 à 17h20	8h à 10h40	11h20 à 13h40
55	NICOLAITE DE CHAILLOT	PARIS	11h10 à 13h40		17h35 à 20h20	
56	LES JEUNES SPORTIVES	SAINT CHAMOND	11h10 à 13h40		8h à 10h40	
57	UNION SPORTIVE CENON	CENON				8h10 à 10h55
58	ALSATIA UNITAS SCHILTIGHEIM	SCHILTIGHEIM	17h35 à 20h05		8h à 10h40	
59	LES FEUX FOLLETS	VENANSAULT	17h35 à 20h05		14h50 à 17h20	
60	A.S.C.E.	LA BAULE	8h15 à 10h55		17h35 à 20h05	
61	JEANNE D'ARC	DAX	17h35 à 20h05		11h10 à 13h40	

N°	Association	Ville	F1A	FA	F1J	FJ
62	ELAN SPORTIF ET ELFE	LIMOGES	11h10 à 13h40			
63	LA BEAUMANOIR	DINAN	11h10 à 13h40			
64	AIZENAY GYM	AIZENAY			8h à 10h40	
65	LA SAINT EVRARD GYM	CYSOING	11h10 à 13h40		17h35 à 20h05	
66	Cercle SAINT LAURENT	WASSELONNE	11h10 à 13h40			
67	CLUB STELLA - BERGERAC	BERGERAC	11h10 à 13h40			
68	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	17h35 à 20h05			8h10 à 10h55
69	La DOMREMY	BRUZ		15h10 à 17h20		8h10 à 10h55
69	La DOMREMY	BRUZ		17h35 à 19h45		
70	A.S.C. Bonne Garde	NANTES				11h20 à 13h40
71	GYMNASTIQUE BRIOTINE	BRIEY			17h35 à 20h05	8h10 à 10h55
72	C.A.D.G.	ANDERNOS			8h à 10h40	

CONSIGNES GENERALES AUX ASSOCIATIONS

DISCIPLINE et TENUE

- Les gymnastes sont priées de respecter les installations afin de conserver en excellent état les salles et terrains que la ville met à leur disposition.
- Il est interdit de consommer sur les plateaux de compétition.

L'importance et l'organisation d'une telle manifestation nécessitent le respect des consignes et des horaires établis, ceci dans l'intérêt de tous pour le bon déroulement de ces championnats.

TENUE VESTIMENTAIRE pour la compétition (cf. art 20.4 – page 31 – PF 2010)

RASSEMBLEMENT des JEUNES et DEFILE (cf. art 5 – page 10 – PF 2010)

Tenue uniforme pour l'ensemble de l'Association.

- Entraîneurs : survêtement complet, ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'Association et pantalon de survêtement (corsaire autorisé pour les monitrices).
- Gymnastes : survêtement complet, ou justaucorps ou tee-shirt blanc ou aux couleurs de l'Association, et pantalon de survêtement, corsaire ou short de gym. Chaussures blanches... attention à vos chaussures qui manquent parfois d'élégance !

Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte

FESTIVAL : Justaucorps pour les gymnastes.
Chaque Association doit avoir son drapeau et sa pancarte.

Toute attitude et comportement jugés incorrects et persistants malgré un avertissement de la part d'un membre de la CFGF, entraînera le déclassement de l'équipe.

Attention si les chaussures ne sont pas satisfaisantes les gymnastes devront se déchausser.

AUTORISATION PARENTALE (Modèle en annexe)

Pour toute gymnaste mineure, se munir de l'autorisation parentale permettant d'opérer en cas d'urgence.

CONTROLE DES POINTS

Celui-ci a été établi afin d'éliminer, au maximum, le nombre d'erreurs possible. Il est obligatoire.

Cependant, il est recommandé aux Entraîneurs de le faire à la fin des épreuves de leur équipe. Se présenter au CONTROLE (ou téléphoner au secrétariat) au plus tôt 1 heure après la fin de l'horaire, et au plus tard 1 heure après la fin de la compétition. (le numéro de tel vous sera donné par le directeur de concours)

Dans le cas de non exécution de ce contrôle de points, aucune réclamation ne sera prise en considération. Le classement établi par le Secrétariat restera seul valable.

RAPPEL

- Toutes les gymnastes d'une équipe doivent exécuter toutes les épreuves y compris le mouvement d'ensemble (art. 22.2 – page 39 – PF 2010).
- Lorsque les notes à un degré sont en nombre supérieur au nombre maximum de gymnastes autorisées, les notes les plus hautes au-dessus du maximum autorisé ne sont pas prises en compte et une pénalité de **8 points** est appliquée par note annulée (art. 23.5.1 – page 41 – PF 2010).
- Lorsque le nombre de gymnastes exécutant le mouvement d'ensemble est inférieur ou supérieur au nombre de gymnastes passées au contrôle des licences, une pénalité de **8 points** est appliquée par gymnaste manquante ou en surnombre sauf gymnaste blessée (art. 23.5.2 – page 41 – PF 2010).
- Lorsque le nombre de notes est inférieur au minimum autorisé, les notes manquantes sont comptabilisées pour **0 point** (art 23.5.3 – page 41 – PF 2010).
- Toute gymnaste blessée en cours de compétition obtient **la note 0** aux agrès non effectués (art. 10.4 – page 13 – PF 2010).

CONVENTION PARTICULIERE Article 23.3 page 40 du PF 2010

Il est possible, à condition de n'engager qu'une seule équipe Aînées (catégorie F, F1, F2, F3 confondues), de faire concourir en Aînées 2 gymnastes nées en 1996. Ces gymnastes qui auront les numéros 13 et 14, effectueront le 5° degré au maximum, exécuteront le mouvement d'ensemble Aînées et respecteront les normes des agrès Aînées.

BLESSURE D'UNE GYMNASTE

Se reporter à l'article 10, page 13 du Programme Fédéral 2010

RECLAMATIONS (art. 11 – page 13 – PF 2010)

Les Jurys d'agrès n'ont pas à répondre aux demandes de justification de note formulées directement par les entraîneurs.

Les réclamations doivent être déposées par écrit auprès de la responsable des juges du plateau, accompagnées d'une caution de 15 €.

Elles seront examinées par le Jury d'appel constitué :

- de la Présidente de la CFGF,
- de la Présidente du Jury,
- de la Responsable des Juges du plateau.

qui après consultation des Juges concernés, informera l'entraîneur de sa décision.

La décision est sans appel.

La caution est restituée uniquement en cas de modification de note.

Toute réclamation verbale ou s'appuyant sur un enregistrement vidéo de la compétition ou déposée après lecture du palmarès ne sera pas acceptée.

JURY

TABLEAUX RECAPITULATIFS

N'oubliez pas de regarder les consignes de l'organisateur pour savoir dans quelles conditions vous serez hébergés : collectivité ou chez l'habitant pour prévoir éventuellement, draps, oreillers et sac de couchage.

LISTE DES JUGES				
FEDERAUX				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
1	BARRAUX Dominique	Villefranche sur Saône	Barres	Fal
2	BAVUSO Simone	St Etienne	Sol	Fal
3	DE FIRMAS Cécile	Paris	Sol	F1A
4	DESMAS Françoise	Nantes	Poutre	Fal
5	DESSEIGNET Marie-Christine	Tassin	Sol	Fal
6	ERIDIA Sophie	Dax	Sol	Fal
7	GAUVIN Karine	St Sébastien sur Loire	Ensemble	Fal
8	GIVOIS Simone	Caluire	Sol	Fal
9	GILLOUX Sylvie	St Alban Leysse	Barres	Fal
10	LIMANDAS Françoise	Tassin	Barres	Fal
11	NAGEOTTE Annie	Bruz	Ensemble	Fal
12	NAVES Marie-France	Chambéry	Ensemble	Fal
13	NEBRA Michel	Dax	Barres	Fal
14	NICOLET Jean-Claude	Tassin	Table de Saut	Fal
15	PAIRE Hélène	Pérenchies	Barres	Fal
16	PEYRES Jean-Louis	Dax	Table de Saut	Fal
17	RICHARD Monique	Estrablin	Table de Saut	Fal
18	SENARD Monique	Les Sorinières	Sol	Fal
19	VANDAME Anne Sophie	Dunkerque	Barres	Fal

REGIONAUX LIBRES				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
101	APPELGHEM Michel	Estaires	Barres	Fal
102	BAERT Sylvie	Mouvaux	Poutre	Fal
103	BAGIEU Marie Pierre	Dax	Barres	F1J
104	BARDON Odile	Villefranche sur Saône	Barres	Fal
105	BETEMPS Jocelyne	Briey	Poutre	Fal
106	BERJONNEAU Marie-Annick	Limoges	Table de Saut	Fal
107	CELLIER Sylvete	Angers	Barres	Fal
108	CHABERT Marie-Reine	Chambéry	Poutre	Fal
109	COCHETEL Chantal	Vertou	Sol	F1A
110	DEBRECZENI Françoise	Estaires	Poutre	F1A
111	DELOI Martine	Dax	Table de Saut	F1A
112	DENAEGEL Bernard	Mouvaux	Table de Saut	Fal
113	DUPONT Nicole	Villefranche sur Saône	Poutre	Fal
114	FRANCOIS Bernard	Marcq-en-Baroeul	Table de Saut	F1J
115	GEBELIN Françoise	Sèvres	Poutre	F1J
116	GUIPET Michèle	Beaune	Sol	F1A
117	LAPAQUELLERIE Sophie	Bergerac	Ensemble	F1A
118	MINTOFF Chantal	Luisant	Ensemble	F1J
119	MONTAGNAT Valérie	St Marcellin	Sol	F1A
120	NEBRA Andrée	Dax	Sol	F1J
121	PARISSE Jean	Beaune	Barres	Fal
122	PASQUE Malika	St Sébastien sur Loire	Sol	Fal
123	POTAPOFF Mireille	Limoges	Sol	Fal
124	RIPOCHE Nathalie	Guérande	Barres	F1A
125	SCHNEIDER Marthe	Strasbourg	Ensemble	F1A
126	TIERCIN Andrée	Beaune	Rempl	
127	VANDEVOOGHEL Marie-Odile	Estaires	Poutre	Fal

REGIONAUX 6ème				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
201	APPERT Annie	Replonges	Barres	F1A
202	BARROUX Valérie	Andrezieux Boutheon	Sol	F1A
203	BART Sylvie	Armentières	Poutre	Fal
204	BAYLE Marie Claude	Andrezieux Boutheon	Poutre	F1A
205	BAZO Ginette	Limoges	Sol	F1A
206	BELLUT Marie-Pierre	St Chamond	Poutre	F1A
207	BICHON Claude	Couéron	Poutre	Fal
208	BOIRON Monique	Besançon	Barres	F1J
209	BONNAUD Nicole	La Baule	Ensemble	F1J
210	BOUCHET Brigitte	Nantes	Sol	Fal
211	BRAS Marthe	Mornant	Poutre	F1A
212	CADOUX Maryse	Replonges	Table de Saut	F1J
213	CALLEWAERT Isabelle	Briey	Sol	F1J
214	CHAPUIS Anne Claude	Besançon	Barres	F1A
215	CLAUZET Ludivine	Dax	Poutre	F1J
216	COULON Marie-Clothilde	St Alban Leysse	Poutre	F1A
217	DENAEGL Alexandra	Mouvaux	Poutre	F1J
218	DORDOIGNE Roger	Triel sur Seine	Poutre	Fal
219	EYLIER Christiane	Limoges	Barres	F1A
220	FAYOLLE Valérie	St Etienne	Sol	F1J
221	FEIERSTEIN Jacques	Livry-Gargan	Barres	F1A
222	FERAL Mireille	Sèvres	Table de Saut	F1A
223	FOUILLET Odile	Angers	Table de Saut	F1J
224	FOURMY Christine	Besançon	Poutre	F1J
225	FOURNEL Pascale	Amplepuis	Sol	F1J
226	GAUDIN Adeline	Dinan	Table de Saut	F1A
227	GENTIAL Marie Dominique	Grammond	Sol	F1A
228	GIBOUDOT Séverine	Lons Le Saunier	Sol	F1J
229	GOUIN Frédérique	Bouchemaine	Barres	F1A
230	GRANGERAT Reine	Estrablin	Ensemble	F1J
231	GRES Lionel	St Romain en Gal	Barres	F1A
232	GROCHULSKA Corinne	Bruz	Table de Saut	Fal
233	GRUF Véronique	La Baule	Barres	F1J
234	HARROUET Luc	Guérande	Table de Saut	F1A
235	JOLY-COMETTI Maryvonne	Pérenchies	Ensemble	Fal
236	JOUSSEAUME Henrie	Couéron	Table de Saut	Fal
237	LABOUREY Danielle	Caluire	Poutre	Fal
238	LACROIX Catherine	Bourgoin-Jallieu	Sol	Fal
239	LEPAROUX Jacqueline	Vertou	Poutre	F1J
240	LEPAROUX Yannick	Vertou	Barres	F1J
241	LORENTZ Sophie	Schiltigheim	Table de Saut	F1A
242	LOUBEAU Céline	Bruz	Sol	Fal
243	LOUIS Suzy	Wasselonne	Sol	F1A
244	MEYER Béatrice	St Laurent du Pont	Table de Saut	F1A
245	MICHELET Mathilde	Paris	Sol	F1J
246	MICOUD Elizabeth	La Tour du Pin	Sol	Fal
247	MONEGAT Stéphanie	La Motte Servolex	Poutre	F1J
248	MUNIER Christine	La Tour du Pin	Poutre	Fal
249	NICO Laurence	Triel sur Seine	Sol	Fal
250	OLIVIER Audrey	Cysoing	Barres	F1J
251	ORNON Mary-Line	Dunkerque	Barres	F1J
252	PAFFUMI Véronique	Caluire	Rempl.	
253	PALUMBO Dolorès	La Motte Servolex	Table de Saut	F1A
254	PASCAL Pierre	St Etienne	Sol	F1A
255	PECH Brigitte	Estrablin	Poutre	F1A
256	PERIOL Nicole	St Chamond	Sol	F1J
257	PERUCCA Marie-Jo	Chambéry	Sol	F1A
258	PEZET Isabelle	Sèvres	Barres	F1J
259	PRAUD Aurélie	Les Sorinières	Poutre	Fal
260	QUILLET Jacqueline	Chambéry	Table de Saut	Fal
261	RUFFIN Céline	Armentières	Sol	F1A
262	SARRAZIN Odile	Paris	Table de Saut	F1A
263	TOILLION Martine	Mornant	Ensemble	F1A
264	VALLET Thierry	Argenteuil	Barres	Fal
265	VANDAELE Patricia	Angers	Barres	F1J
266	VAYSSETTES Huguette	Paris	Barres	Fal
267	VIAL Laurence	St Alban Leysse	Poutre	F1A
268	VILLARD Jocelyne	Grammond	Sol	F1A
269	VOGELWEITH Aline	St Brice	Poutre	F1J
270	WUTTMANN Anne-Catherine	Schiltigheim	Table de Saut	F1J
271	ZIELGLER Sophie	Schiltigheim	Poutre	F1A

DEPARTEMENTAUX 2ème ECHELON				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
301	AUDINETTE Vanessa	Cenon	Sec TS	Fal
302	BANDERIER Elisabeth	Lons Le Saunier	Poutre	F1A
303	BARRET Renée	Bouchemaine	Sol	F1A
304	BAZO Sophie	Limoges	Sol	F1A
305	BEAUVAIS Christine	Morancez	Barres	F1A
306	BERNARD Christian	Caluire	Sec S	Fal
307	BOISSON Emilie	La Motte Servolex	Poutre	F1A
308	BONHOMME Jutta	Paris	Barres	F1A
309	BORNET Evélie	St Marcellin	Poutre	F1A
310	BRUN Claudine	Bruz	RA Sol	Fal
311	BURKARTH Valérie	Paris	Poutre	F1J
312	CERCLE Nathalie	St Nazaire	Table de Saut	F1A
313	CHAUCHET Jean-Guy	Venansault	Barres	F1A
314	COLLEVILLE Alain	Mugron	Table de Saut	F1J
315	COUSSOT Martine	Argenteuil	Poutre	F1J
316	COUSSOT Michel	Argenteuil	Table de Saut	F1J
317	CULTET Océane	Besançon	Rempl.	
318	DARBOURET Youri	Pérenchies	Barres	F1A
319	DUCHAMP Chantal	Luisant	Poutre	F1J
320	DUCHAMP Jean-Pierre	Luisant	Table de Saut	F1A
321	FRISON BUISON Karen	Bourgoin-Jallieu	Sol	F1J
322	GUERIN Catherine	La Baule	Barres	F1A
323	HACQUARD Brigitte	Replonges	Sol	F1J
324	HARDELIN Valérie	Andernos	Sol	F1J
325	HERRBACH Jeanne	Wasselonne	Table de Saut	F1A
326	JEAN PIERRE Valérie	Paris	Rempl.	
327	JULLY Murielle	Strasbourg	Barres	F1J
328	LANCIEN Gaelle	St Sébastien sur Loire	Table de Saut	F1J
329	LE DALL Gwendoline	Landivisiau	Sol	F1A
330	LEBEAU Annie	Vienne	Poutre	F1A
331	LEBORGNE Camille	Lons Le Saunier	Barres	F1J
332	LEPERCQ Isabelle	Armentières	Sol	F1A
333	LHOMMEAU Laurence	Bouchemaine	Rempl.	
334	MATIGNON Thérèse	Aizenet	Poutre	F1J
335	MEERTENS Françoise	Deuil La Barre	Ensemble	F1A
336	MERLOT Chantal	Bergerac	Rempl.	
337	NICOLINI Josiane	Paris	Barres	F1J
338	PAUL Patricia	Landivisiau	Poutre	F1J
339	PECHEREAU France	Aizenet	Rempl.	
340	PEYRATOUT Nadine	Limoges	Rempl.	
341	PICCOZ Mireille	St jean de Maurienne	Table de Saut	F1J
342	POINT Lucia	Grammond	Rempl.	
343	PUSCHMANN Isabelle	Triel sur Seine	Poutre	F1A
344	RICQ Dominique	St Brice	Sol	F1J
345	RIGAUDI Lise	Bergerac	Poutre	F1A
346	RIOULT Marie-Laure	St Nazaire	Rempl.	
347	ROUX Jocelyne	St Chamond	Sec P	F1J
348	ROY Florence	Venansault	Sol	F1J
349	SERRA Monique	Bourgoin-Jallieu	Barres	F1J
350	SOUBEYRAT Agnès	Roiffieux	Ensemble	F1J
351	TCHATALIAN Jacqueline	Deuil La Barre	Poutre	F1A
352	THOMAS Michel	St Chamond	Table de Saut	F1A
353	TUSSEAU Annie	Dinan	Poutre	F1A

DEPARTEMENTAUX 1er ECHELON				
N°	NOMS	VILLES	AFFECTATION	CATEGORIE
401	ANDRE Anne	St Laurent du Pont	Sec S	F1J
402	BARDAGOT Marie	La Motte Servolex	Sec Ens	F1J
403	BOERO Maryse	Caluire	RA TS	Fal
404	CHIRAC Carine	La Talaudière	RA B	F1J
405	DEBIEZ Cécile	Bourgoin-Jallieu	RA P	Fal
406	DELFORGE Jeanne Marie	Armentières	RA P	F1A
407	DOS SANTOS Claude	Mouvoux	RA B	F1A
408	ESTOUP Christine	Limoges	Sec S	F1A
409	GIROUDIN Denise	Amplepuis	Sec TS	F1J
410	GRANDCOLAS Anne	Roiffieux	Sec B	Fal
411	GRANDVOINET Emmanuelle	Triel sur Seine	Sec B	F1A
412	LE VILLAIN Jocelyne	Landivisiau	Sec TS	F1A
413	LE ROUX Christine	Triel sur Seine	RA B	Fal
414	LOISY Céline	Venansault	RA S	F1A
415	MARLANGUE Jean	Livry-Gargan	RA S	F1J
416	MAYER Corinne	Strasbourg	RA P	F1J
417	MERLIN Raymonde	Dunkerque	Sec Ens	Fal
418	RAOULT Tiphanny	Cysoing	RA TS	F1A
419	SALOMON Yvette	Triel sur Seine	Sec Ens	F1A
420	SICRET Isabelle	La Talaudière	RA TS	F1J
421	SPIEGEL Patrick	Marcq-en-Baroeul	Sec B	F1J
422	TARGNIER Valérie	St Laurent du Pont	RA Ens	F1J
423	THABARET Gisèle	St Romain en Gal	Sec P	F1A
424	TOUTIN Lucie	Cysoing	Sec P	Fal
425	TRUCHET Mireille	St jean de Maurienne	RA Ens	Fal
426	VAHRAMIAN Céline	Vienne	RA Ens	F1A

CONSIGNES AUX RESPONSABLES D'AGRES

IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR



Réunion le vendredi 25 Juin à 21h30 avec leurs directeurs de concours à la Halle Didier Parpillon

- ◆ La rotation des équipes étant donnée à titre indicatif, il vérifie auprès du Directeur de Concours qu'il n'y a pas de modifications de dernière heure.
- ◆ il doit vérifier que tous les juges sont à leur poste au début de chaque rotation
- ◆ il contrôle le temps d'échauffement et le réglage des agrès.
- ◆ s'il n'y a pas de temps d'attente, il doit anticiper et se déplacer à l'agrès précédent pour donner ses conseils à l'équipe qu'il attend.
- ◆ Contrôle et répartition des gymnastes
 - il récupère la feuille de pointage de chaque équipe et la répartition des degrés par agrès et contrôle le nombre exact de gymnastes concourant à son agrès et le transmet au Secrétaire d'agrès.
 - la répartition aux agrès doit être anticipée avec l'entraîneur pendant son temps d'attente. Si les entraîneurs ont prévu leur répartition et que celle-ci est cohérente, il est absolument inutile d'effectuer des changements.
 - il veille à la répartition des gymnastes par jury et par agrès. Il faut que les degrés identiques soient ventilés sur le maximum de postes de Juges. Au saut il admet que les entraîneurs regroupent les gymnastes travaillant sur le même matériel (trampoline ou double tremplin...)
 - en aucun cas il impose certains degrés sur certains agrès. En P1 A, les postes de Juges 6^{èmes} degrés sont définis dans le jury.
- ◆ Normes pour les barres
 - il ne doit pas imposer un agrès aux gymnastes
 - Les gymnastes de grande taille ayant obtenu l'autorisation de monter les barres passent toutes sur le même agrès.
 - l'entraîneur doit ensuite remettre les barres à la hauteur réglementaire
- ◆ Blessure d'une gymnaste (se reporter à l'art. 10 - page 13 du programme fédéral 2010) :
 - si une gymnaste se blesse à un agrès, l'entraîneur doit remplir la feuille de déclaration d'accident (en annexe) et le responsable d'agrès l'apporte avec la feuille de pointage au Directeur de concours
- ◆ Discipline (art. 22.5 - page 40 – PF 2010)
 - A tous les agrès, y compris le mouvement d'ensemble, il met la note de discipline à l'équipe qui doit obtenir 10 points sauf cas particulier.
 - Dans le cas contraire, la note sera mise en accord avec le Responsable des Juges et le Directeur de Concours.
- ◆ Jugement
 - en cas de problème de jugement, il ne prend aucune décision et en réfère au Responsable des Juges du plateau qui réglera le problème.
 - Les entraîneurs ont le droit de vérifier et de régler le matériel avant le passage de leurs gymnastes aux différents agrès pendant le temps d'échauffement (30 sec. par gymnaste au saut - poutre et sol et 50 sec. aux barres asymétriques).

CONSIGNES AUX SECRETAIRES D'AGRES

IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR

Réunion le vendredi 25 Juin à 21h30 avec leurs directeurs de concours à la Halle Didier Parpillon

- ◆ il collecte les notes données par les Juges et les inscrit sur les feuilles de pointage des associations en s'assurant que les degrés correspondent bien à la feuille de répartition remise par l'entraîneur
- ◆ il transcrit les notes collectées de l'équipe précédente pendant que le Responsable d'agrès s'occupe de la suivante.
- ◆ il conserve l'original de la feuille de pointage et remet le double à l'entraîneur.
- ◆ Les notes correspondant à l'équipe sont gardées dans une enveloppe comportant le nom et le N° de l'Association. Ces enveloppes seront remises aux Directeurs de Concours à la fin de chaque ½ journée. En cas de rature ou de modification de note : faire signer le Responsable d'agrès.
- ◆ Aux ensembles :
 - le Secrétaire vérifie le nombre de gymnastes présentées et indique ce nombre sur la feuille de pointage
 - il vérifie le N° inscrit sur la main des gymnastes avant qu'elles ne commencent aux Ensembles
 - il note le N° de la gymnaste qui, éventuellement, ne ferait pas les Ensembles
 - il relève les notes des juges et les transcrit sur la feuille « Ensemble

CONSIGNES AUX CONTROLEURS DE LICENCES

IL ASSISTE OBLIGATOIREMENT A LA REUNION DU VENDREDI SOIR

Réunion le vendredi 25 Juin à 21h30 avec leurs directeurs de concours à la Halle Didier Parpillon

A l'aide de la fiche récapitulative présentée par le club, ils vérifient :

- ◆ que la fiche comporte :
 - le nom du club
 - la catégorie dans laquelle est inscrite l'équipe
 - le nombre de gymnastes
 - le classement des gymnastes par ordre alphabétique avec le N° correspondant
- ◆ que la licence comporte
 - les nom et prénom
 - l'appartenance au club
 - l'âge de la gymnaste (Jeunesses de 1996 à 1999 - Aînées de 1995 et avant)
 - l'indication de la visite médicale
 - comparer avec la photo (récente)
 - inscrire son numéro sur le dos de la main droite de la gymnaste (si ce n'est déjà fait par l'entraîneur) et apposer le tampon
 - vérifier les licences des entraîneurs dont les noms sont notés au verso de la feuille

Conserver les licences et les remettre aux Directeurs de Concours, à chaque horaire, dans les enveloppes prévues.

VERIFIER que TOUTES les LICENCES appartiennent au même Club.

Dès que l'équipe est passée au contrôle des licences, il n'y a plus possibilité de changer la composition de celle-ci.

RAPPEL : art. 23.3 - page 40 du PF 2010 « // est possible, à condition de n'engager **qu'une seule équipe Aînées**, de faire concourir dans l' équipe deux Jeunesses nées en 1996. Elles devront obligatoirement porter les N° 13 et 14.

Demander aux directeurs de concours l'autorisation de concourir pour ces 2 jeunesses.

En cas de litige, seuls les directeurs de concours sont habilités à les régler.



CONSIGNES et AFFECTATION des JUGES

Les Juges Fédéraux, RL, R6 et D2 ont été pris en priorité, en tenant compte, dans la mesure du possible, de l'inscription des équipes de leur Association et des choix d'agrès indiqués sur les propositions de Juges.

Vous jugez tous les degrés à l'agrès désigné. Toutefois, les 2 premiers Juges des 2 premiers agrès du F1A (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 6^{ème} degré » et les 2 premiers Juges des 2 premiers agrès du F1J (dont les cases sont grisées sur le jury) notent les « 5^{ème} degré ». Ces degrés seront notés en premier pour chaque association.

Nous demandons aux Juges

- de ne pas quitter le plateau avant que les directeurs de concours n'aient récupéré toutes les notes et ne donnent le feu vert,
- de conserver, sur leur carnet, leurs notes, le N° des gymnastes et le N° de l'Association. Ces notes peuvent être utiles en cas de perte d'une feuille de pointage ou de réclamation.

En cas de réclamation, les Juges doivent pouvoir justifier leur note.

IMPORTANT : en cas de désaccord dans les affectations, entre la liste nominative et les tableaux des JURYS, SEULS ces DERNIERS FONT FOI.

TENUE :

- Dames : ensemble blanc (jupe, robe ou pantalon) veste bleu marine
- Messieurs : pantalon gris, chemise blanche, veste bleu marine
- Pour tous, impérativement tennis ou chaussures de sport blanches

Les licences et cartes de Juges seront exigées.

L'utilisation par les Juges de téléphones portables durant les épreuves est formellement interdite.

AVIS concernant la DEFECTION de MEMBRES du JURY

Vous figurez dans le Jury, soit en tant que Juge, soit en tant que Remplaçant, Responsable ou Secrétaire d'agrès. Votre présence conditionne le bon déroulement de la compétition.

Si, pour une raison sérieuse, vous ne pouvez assumer vos fonctions, veuillez en informer immédiatement la Fédération et l'Organisateur

* à la FEDERATION : 01 43 38 89 87 (FAX 01 43 14 06 65)

* à la responsable du jury : 06.89.12.36.11

RAPPEL : Toute association n'ayant pas proposé de juge compétent ou présentant des juges en nombre insuffisant, devra s'acquitter d'une amende de 100 euros, payable avant le jour de la compétition, faute de quoi la ou les équipes ne seront pas autorisées à concourir.

De même, tout juge affecté dans le jury, même comme remplaçant, et absent le jour de la compétition, entraînera pour l'Association l'ayant proposé le paiement d'une amende de 100 euros.

Tout juge absent à la suite de la défection de son équipe qui surviendrait moins de 15 jours avant la date de la compétition entraînera une amende 100 euros faute de quoi l'association ne pourra participer aux championnats fédéraux par équipe l'année suivante.



Samedi 26 Juin 2010

CHAMPIONNAT par EQUIPES
FEDERAL et FEDERAL 1 AINEES et JEUNESSES



21h30 FETE DE NUIT

Sur le stade (spectacle) et
dans la halle Didier Parpillon (soirée dansante)



CHAMPIONNAT Fédéral JEUNESSES et AINEES

LIEU Halle Didier Parpillon
DIRECTEUR de CONCOURS Elisabeth JEAN
 Pascal LE GOUIC
RESPONSABLE des JUGES Geneviève CARIOU

TABLEAU de REPARTITION Fédéral A et J (art. 24 p 42 PF 2010)

Nombre des gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible			
Jeunesses 8 à 12	5^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}	2^{ème}
	5	12	7	5	0
Aînées 8 à 12	6^{ème}	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
	5	12	7	5	0

Organisation matérielle

Temps prévu par rotation : Jeunesses 14 min, Aînées 16 min.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min 5 min pour les aînées
3 Barres asymétriques	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min 6 min pour les aînées
3 Poutres	6	3 min au 1 ^{er} agrès, puis 2 min 5 min pour les aînées
3 Sols dynamiques	6	3 min au 1 ^{er} agrès, puis 2 min 5 min pour les aînées

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres -Poutre – Sol - Ensemble

Les ensembles auront lieu dans la salle de Danse

Contrôle des licences : respecter les heures indiqués dans les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure (Attention fiches différentes pour les JEUNESSES et pour les AINEES).

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leur licence validé pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes du même type que celle de la brochure.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **ROSE pour les Jeunesses et BLEUE pour les Aînées** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « SOL 2 » deviendrait « SOL 1 ». ». S'il y a un tirage « SOL 3 » et un absent, le « SOL 3 » prendrait la place de l'absent.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure (Attention fiches différentes pour les JEUNESSES et pour les AINEES).

Les juges notent tous les degrés.

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

A la table de saut, vous pouvez grouper les gymnastes travaillant avec le double tremplin ou le trampoline sur une même table pour éviter les déplacements de matériel en répartissant le même nombre de gymnastes sur chaque table.

Au 4^{ème} degré : 2 tremplins ou un double OBLIGATOIREMENT.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe).

L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 3 bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique.

Mouvement d'ensemble :

Les gymnastes se répartissent sur deux rangs équilibrés. 5 minutes d'échauffement autorisé (dont un passage en musique possible).

Responsable des Juges : Geneviève CARIOU

Appel des juges à : 7h10
Réunion des juges à : 7h40
Début des épreuves : 8h10

CHAMPIONNAT FEDERAL AINEES ET JEUNESSES

TABLE DE SAUT				BARRES			
403	Maryse BOERO	Caluire	RA	413	Christine LEROUX	Triel	RA
301	Vanessa AUDINETTE	Cenon	Sec	410	Anne GRANDCOLAS	Roiffieux	Sec
1er agrès				1er agrès			
14	Jean-Claude NICOLET	Tassin	F	10	Françoise LIMANDAS	Tassin	F
106	M. Annick BERJONNEAU	Limoges Cadettes	RL	101	Michel APPELGHEM	Estaires	RL
16	Jean-Louis PEYRES	Envolée de Dax	F	9	Sylvie GILLOUX	Saint Alban Leysse	F
260	Jacqueline QUILLET	Chambéry	R6	266	Huguette VAYSSETTES	Paris Gassendiana	R6
2e agrès				2e agrès			
17	Monique RICHARD	Estrablin	F	19	Anne-Sophie VANDAMME	Dunkerque	F
236	Henri JOUSSEAUME	Couëron	R6	121	Jean PARISSÉ	Beaune	RL
112	Bernard DENAEGEL	Mouvoux	RL	15	Hélène PAIRE	Pérenchies	F
232	Corinne GROCHULSKA	Bruz	R6	104	Odile BARDON	Villefranche/Saône	RL
				3e agrès			
				13	Michel NEBRA	Envolée de Dax	F
				264	Thierry VALLET	Argenteuil	R6
				1	Dominique BARRAUX	Villefranche/Saône	F
				107	Sylvette CELLIER	Angers	RL
POUTRE				SOL			
405	Cécile DEBIEZ	Bourgouin Jallieu	RA	310	Claudine BRUN	Bruz	RA
424	Lucie TOUTIN	Cysoing	Sec	306	Christian BERNARD	Caluire	Sec
1er agrès				1er agrès			
127	M.O. VANDEVOOGHEL	Estaires	RL	8	Simone GIVOIS	Caluire	F
218	Roger DORDOIGNE	Triel	R6	122	Malika PASQUE	Saint Sébastien /Loire	RL
4	Françoise DESMAS	Nantes	F	18	Monique SENARD	Les Sorinières	F
105	Jocelyne BETEMPS	Briey	RL	123	Mireille POTAPOFF	Limoges Cadettes	RL
2e agrès				2e agrès			
102	Sylvie BAERT	Mouvoux	RL	5	M. Christine DESSEIGNET	Tassin	F
237	Danielle LABOUREY	Caluire	R6	242	Céline LOUBEAU	Bruz	R6
108	Marie-Reine CHABERT	Chambéry	RL	6	Sophie ERIDIA	Envolée de Dax	F
207	Claude BICHON	Couëron	R6	246	Elizabeth MICOUD	La Tour du Pin	R6
3e agrès				3e agrès			
113	Nicole DUPONT	Villefranche/Saône	RL	2	Simone BAVUSO	Saint Etienne	F
259	Aurélié PRAUD	Les Sorinières	R6	249	Laurence NICO	Triel	R6
203	Sylvie BART	Armentières	R6	210	Brigitte BOUCHET	Nantes	R6
248	Christine MUNIER	La Tour du Pin	R6	238	Catherine LACROIX	Bourgouin Jalliet	R6
ENSEMBLES				<p>En cas de défection d'un membre du Jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer un remplaçant (F, RL ou R6) - avertir la Fédération et l'organisateur 			
425	Mireille TRUCHET	Saint Jean de Maurienne	RA				
417	Raymonde MERLIN	Dunkerque	Sec				
Exécution individuelle							
7	Karine GAUVIN	Saint Sébastien /Loire	F				
235	M. JOLY-COMETTI	Pérenchies	R6				
Exécution d'ensemble							
12	Marie-France NAVES	Chambéry	F				
11	Annie NAGEOTTE	Bruz	F				

CHAMPIONNAT Fédéral JEUNESSES

FJ

1er Horaire

Contrôle des licences : 7h25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7h35

Compétition : 8h10 à 10h55

1er agrès

1	LES ALOUETTES	CALUIRE	ENSEMBLE 2
3	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	SAUT 2
14	LES LIBELLULES	SAINT ALBAN LEYSSE	POUTRE 2
34	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	BARRES 1
40	LA CONCORDE	COUERON	SOL 2
43	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	SAUT 1
48	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	ENSEMBLE 1
57	UNION SPORTIVE CENON RIVE D.	CENON	BARRES 2
68	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	SOL 1
69	LA DOMREMY	BRUZ	POUTRE 1
71	GYMNASTIQUE BRIOTINE	BRIEY	BARRES 1

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10h35

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10h45

Compétition : 11h20 à 13h40

1er agrès

11	JEANNE D'ARC ESTAIRES	ESTAIRES	ENSEMBLE 2
12	LE CRAN	TASSIN	SAUT 2
17	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	POUTRE 2
18	L'ENVOLEE	DAX	BARRES 2
25	JEANNE D'ARC MOUVAUX	MOUVAUX	SAUT 1
26	LES GENTIANES BLEUES	CHAMBERY	SOL 1
28	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	ENSEMBLE 1
51	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	BARRES 1
54	LA JEAN BART	DUNKERQUE	SOL 2
70	A.S.C. Bonne Garde	NANTES	POUTRE 1

CHAMPIONNAT Fédéral AINEES

FA

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14h25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14h35

Compétition : 15h10 à 17h20

1er agrès

1	LES ALOUETTES	CALUIRE	SOL 2
19	GASSENDIANA	PARIS	SAUT 2
26	LES GENTIANES BLEUES	CHAMBERY	SAUT 1
36	ANGERS NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	BARRES 1
41	AVANT GARDE TURRIPINOISE	LA TOUR DU PIN	BARRES 2
39	ELAN GYM	LES SORINIERES	ENSEMBLE 1
54	LA JEAN BART	DUNKERQUE	SOL 1
69	LA DOMREMY	BRUZ	POUTRE 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16h50

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 17h

Compétition : 17h35 à 19h45

1er agrès

11	JEANNE D'ARC ESTAIRES	ESTAIRES	POUTRE 1
12	LE CRAN	TASSIN	BARRES 1
13	LA SAINT GEORGES	ARGENTEUIL	ENSEMBLE 1
17	LES HIRONDELLES	VILLEFRANCHE SUR SAONE	SOL 1
18	L'ENVOLEE	DAX	POUTRE 2
34	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	SAUT 1
51	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	SAUT 2
69	LA DOMREMY	BRUZ	SOL 2

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 26 Juin 2010

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°			
	5°			
	5°			
	5°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

exemplaire responsable d'agrès

Fédéral Jeunesses Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°			
	5°			
	5°			
	5°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMS composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 1996 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 26 Juin 2010

Fédéral Aînées Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°-6°			
	5°-6°			
	5°-6°			
	5°-6°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

Fédéral Aînées Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
	5°-6°			
	5°-6°			
	5°-6°			
	5°-6°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès.

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Jeunesses

SAUT

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Jeunesses

BARRES

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Jeunesses

POUTRE

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Jeunesses

SOL

2ème degré	3ème degré	4ème degré	5ème degré

Veillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.
 Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste pas ligne)
 Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant.

CHAMPIONNAT Fédéral 1 AINEES

LIEU Gymnase Pierre de Coubertin

DIRECTEUR de CONCOURS Geneviève MANIGAUD

Joël LECLINCHE

RESPONSABLE des JUGES Marie-Odile HANSSSENS

TABLEAU de REPARTITION Aînées F1 (art. 24 p 42 PF 2010)

Nombre des gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible			
		6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
Aînées 8 à 12	6^{ème}	6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
	2	4	10	6	1

Organisation matérielle

Temps prévu par rotation : 13 minutes.

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
3 Tables de Saut	6	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
3 Barres asymétriques à câbles	6	6 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
4 Poutres	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
4 Sols	8	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol - Ensemble
Les ensembles auront lieu à la salle de Judo

Contrôle des licences : respecter l'heure indiquée dans les pages suivantes.

L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.

Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.

Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.

Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes du même type que celle de la brochure.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **VERTE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.

Exemple : l'équipe ayant tiré « SOL 2 » deviendrait « SOL 1 ». S'il y a un tirage SOL 3 et un absent, le sol 3 prendrait la place de l'absent.

L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

Les 2 premiers juges des 2 premiers agrès notent les « 6ème degré » (juges grisés sur les tableaux de répartition) les autres degrés sont répartis indifféremment sur tous les juges. (Les 6^{ème} degré passeront en premier à l'agrès)

Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

A la table de saut, vous pouvez grouper les gymnastes travaillant avec le double tremplin ou le trampoline sur une même table pour éviter les déplacements de matériel en répartissant le même nombre de gymnastes sur chaque table.

Au 4^{ème} degré : 2 trempilins ou un double OBLIGATOIREMENT.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 4 bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique. Les 6^{ème} degrés passeront en premier à cet agrès.

Mouvement d'ensemble :

Les gymnastes se répartissent sur deux rangs équilibrés. 5 minutes d'échauffement autorisé (dont un passage en musique possible).

Responsable des Juges : Marie-Odile HANSSENS

Appel des juges à : 7h15

Réunion des juges à : 7h45

Début des épreuves : 8h15

CHAMPIONNAT FEDERAL 1 AINEES

TABLE DE SAUT				BARRES			
418	Tiphany RAOUT	Cysoing	RA	407	Claude DOS SANTOS	Mouvoux	RA
412	Joceline LE VILLAIN	Landivisiau	Sec	411	Emmanuelle GRANDVOINET	Triel Sur Seine	Sec
1er agrès				1er agrès			
111	Martine DELOI	Jeanne d'Arc de Dax	RL	231	Lionel GRES	Saint Romain en Gal	R6
244	Béatrice MEYER	Saint Laurent du Pont	R6	229	Frédérique GOUIN	Bouchemaine	R6
222	Mireille FERAL	Sèvres	R6	219	Christine EYLIER	Limoges Cadettes	R6
325	Jeanne HERBACHH	Wasselonne	D2	313	Jean-Guy CHAUCHET	Venansault	D2
2e agrès				2e agrès			
241	Sophie LORENTZ	Schiltigheim	R6	124	Nathalie RIPOCHE	Guérande	RL
226	Adeline GAUDIN	Dinan	R6	221	Jacques FEIERSTEIN	Livry Gargan	R6
234	Luc HARROUET	Guérande	R6	214	Anne-Claude CHAPUIS	Besançon	R6
320	Jean-Pierre DUCHAMP	Luisant	D2	305	Christine BEAUVAIS	Morancez	D2
3e agrès				3e agrès			
253	Dolores PALUMBO	La Motte Servolex	R6	201	Annie APPERT	Replonges	R6
312	Nathalie CERCLE	Saint Nazaire	D2	318	Youri DARBOURET	Pérenchies	D2
262	Odile SARRAZIN	Paris Armorique	R6	322	Catherine GUERIN	La Baule	D2
352	Michel THOMAS	Saint Chamond	D2	308	Jutta BONHOMME	Nicolaïte de Chaillot	D2
POUTRE				SOL			
406	Jeanne-Marie DELFORGE	Armentières	RA	414	Céline LOISY	Venansault	RA
423	Gisèle THABARET	Saint Romain en Gal	Sec	408	Christine ESTOUP	Limoges Cadettes	Sec
1er agrès				1er agrès			
110	Françoise DEBRECZNI	Estaires	RL	3	Cécile de FIRMAS	Paris Armorique	F
211	Marthe BRAS	Mornant	R6	116	Michèle GUIPET	Beaune	RL
271	Sophie ZIEGLER	Schiltigheim	R6	243	Suzy LOUIS	Wasselonne	R6
307	Emilie BOISSON	La Motte Servolex	D2	205	Ginette BAZO	Limoges Elfes	R6
2e agrès				2e agrès			
204	Marie-Claude BAYLE	Andrézieux	R6	119	Valérie MONTAGNAT	Saint Marcellin	RL
267	Laurence VIAL	Saint Alban Laysse	R6	109	Chantal COCHETEL	Vertou	RL
206	Marie-Pierre BELLUT	Saint Chamond	R6	202	Valérie BARROUX	Andrézieux	R6
309	Evelie BORNET	Saint Marcellin	D2	257	Marie-Jo PERRUCCA	Chambéry	R6
3e agrès				3e agrès			
345	Lise RIGAUDI	Bergerac	D2	261	Céline RUFFIN	Armentières	R6
330	Annie LEBEAU	Vienne	D2	303	Renée BARRET	Bouchemaine	D2
255	Brigitte PECH	Estrablin	R6	227	Marie-Dominique GENTIAL	Grammond	R6
353	Annie TUSSEAU	Dinan	D2	332	Isabelle LEPERCQ	Armentières	D2
4e agrès				4e agrès			
343	Isabelle PUSCHAMNN	Triel Sur Seine	D2	268	Jocelyne VILLARD	Grammond	R6
302	Elisabeth BANDERIER	Lons le Saunier	D2	304	Sophie BAZO	Limoges Elfes	D2
216	Marie-Clothilde COULON	St Alban Laysse	R6	254	Pierre PASCAL	Saint Etienne	R6
351	Jacqueline TCHATCHALIAN	Deuil la Barre	D2	329	Gwendoline LE DALL	Landivisiau	D2
ENSEMBLES				<p>En cas de défection d'un membre du Jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer un remplaçant (F, RL, R6) - avertir la Fédération et l'organisateur <p>Les cases grisées correspondent aux juges notant les 6ème degré</p>			
426	Céline VAHRAMIAN	Vienne	RA				
419	Yvette SALOMON	Triel Sur Seine	Sec				
Exécution individuelle							
117	Sophie LAPAQUELLERIE	Bergerac	RL				
335	Françoise MEERTENS	Deuil la Barre	D2				
Exécution d'ensemble							
125	Marthe SCHNEIDER	Strasbourg	RL				
263	Martine TOILLON	Mornant	R6				

CHAMPIONNAT Fédéral 1 AINEES

1er Horaire

Contrôle des licences : 7h30

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7h40

Compétition : 8h15 à 10h55

			1er agrès
2	JEUNESSE MORNANTAISE	MORNANT	SAUT 1
5	PASSION GYM ESTRABLIN SEPTEME	ESTRABLIN	BARRES 3
7	GAS DE ST THIVISIAU	LANDIVISIAU	SOL 1
11	JEANNE D'ARC ESTAIRES	ESTAIRES	ENSEMBLE 1
31	LA JEUNE SEVRIENNE	SEVRES	BARRES 2
35	LA VAILLANTE	VERTOU	SOL 2
37	LES SCARABEES	MORANCEZ	BARRES 1
42	GYM PASSION	GUERANDE	ENSEMBLE 2
46	ASSOCIATION GYMNIQUE	BOUCHEMAINE	POUTRE 1
47	AVANT GARDE	SAINT ETIENNE	POUTRE 2
60	A.S.C.E.	LA BAULE	SAUT 2

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10h25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10h35

Compétition : 11h10 à 13h40

			1er agrès
43	LA SAINT NICOLAS	BEAUNE	BARRES 3
44	ARMORIQUE	PARIS	SAUT 1
50	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	POUTRE 2
53	LA BOUSBOTTE	BESANCON	SAUT 2
55	NICOLAITE DE CHAILLOT	PARIS	SOL 2
56	LES JEUNES SPORTIVES	SAINT CHAMOND	BARRES 2
62	ELAN SPORTIF ET ELFE	LIMOGES	ENSEMBLE 2
63	LA BEAUMANOIR	DINAN	SOL 1
65	LA SAINT EVRARD GYM	CYSOING	BARRES 1
66	Cercle SAINT LAURENT	WASSELONNE	POUTRE 1
67	CLUB STELLA - BERGERAC	BERGERAC	ENSEMBLE 1

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14h05

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14h15

Compétition : 14h50 à 17h20

			1er agrès
9	LA CARTUSIENNE	SAINT LAURENT DU PONT	SAUT 2
10	L'EPI DE GRAMMOND	GRAMMOND	BARRES 2
16	ALERTE SPORTIVE	SAINT ROMAIN EN GAL	SOL 2
20	PHENIX	ANDREZIEUX BOUTHEON	POUTRE 1
21	JEANNE D'ARC	SAINT MARCELLIN	POUTRE 2
22	ETOILE SPORTIVE DE GARGAN LIVRY	LIVRY GARGAN	BARRES 1
23	ESPERANCE LEDONNIENNE	LONS LE SAUNIER	ENSEMBLE 1
28	JEANNE D'ARC	PERENCHIES	ENSEMBLE 2
30	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	SOL 1
32	L'ALERTE DE MEAN	SAINT NAZAIRE	SAUT 1
33	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	BARRES 3

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16h50

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 17h

Compétition : 17h35 à 20h05

1er agrès

3	AVENIR DE TRIEL	TRIEL SUR SEINE	SAUT 2
6	LA VIGILANTE	DEUIL LA BARRE	POUTRE 1
14	LES LIBELLULES	SAINT ALBAN LEYSSE	POUTRE 2
15	L.A.C. STE CECILE	LUISANT	BARRES 2
25	JEANNE D'ARC MOUVAUX	MOUVAUX	BARRES 3
29	LEGION VIENNOISE	VIENNE	BARRES 1
48	LA JEUNE GARDE	ARMENTIERES	SOL 2
58	ALSATIA UNITAS SCHILTIGHEIM GYM	SCHILTIGHEIM	ENSEMBLE 1
59	LES FEUX FOLLETS DE VENANSAULT	VENANSAULT	ENSEMBLE 2
61	JEANNE D'ARC	DAX	SOL 1
68	CADETTES SAINT MICHEL	LIMOGES	SAUT 1

F1A**CONTROLE LICENCES****N°**

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			

*Les gymnastes nées en 1996 prendront les numéros 13 et 14***LISTE DES ENTRAINEURS**

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 26 Juin 2010

FEUILLE DE REPARTITION DES DEGRES PAR AGRES

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Aînées

SAUT

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Aînées

BARRES

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Aînées

POUTRE

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Nom de l'Association :
N° :

Fédéral Aînées

SOL

3ème degré	4ème degré	5ème degré	6ème degré

Veuillez remplir les 4 tableaux selon le degré de chaque gymnaste à chaque agrès.

Vous inscrivez le N° de votre gym dans la case correspondant à chaque agrès (1 gymnaste pas ligne)

Vous découperez la feuille en 4 pour présenter le tableau au secrétaire d'agrès correspondant. Les gymnastes de 1993 auront les N° 13 et 14.

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5° - 6°	6°	6°		
	5°				
3	6° ou 5°	6°	6°		
	4°				
	3° ou 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Aînées Association N°.....
Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3	agrès N°4
1	5° - 6°	6°	6°		
	5°				
3	6° ou 5°	6°	6°		
	4°				
	3° ou 4°				

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 6^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

CHAMPIONNAT Fédéral 1 JEUNESSES

LIEU

Gymnase de l'Épine

DIRECTEUR de CONCOURS

Anne De BOURNONVILLE

Monique SOURISSEAU

RESPONSABLE des JUGES

Nadège FRISON

TABLEAU de REPARTITION F1 Jeunesses (art. 24 p 42 PF 2010)

Nombre des gymnastes	Répartition minimale des degrés	Maximum possible			
		5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}	2^{ème}
Jeunesses 8 à 12	5^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}	2^{ème}
	2	4	10	6	0

Organisation matérielle

Temps prévu par rotation : 15 minutes

Nombre d'agrès	Nombre de jurys	Temps d'échauffement
2 Tables de Saut	4	4 min au 1 ^{er} agrès, puis 3 min
3 Barres	6	5 min au 1 ^{er} agrès, puis 4 min
3 Poutres	6	3 min au 1 ^{er} agrès, puis 2 min
3 Sols	6	3 min au 1 ^{er} agrès, puis 2 min

Ordre de passage aux agrès

Saut – Barres - Poutre – Sol - Ensemble

Les ensembles auront lieu dans la salle attenante au gymnase

Contrôle des licences : respecter les horaires indiqués sur les pages suivantes.
L'équipe se présente en tenue au contrôle des licences munie de la feuille de contrôle des licences jointe dans la brochure.
Chaque gymnaste aura inscrit son numéro au feutre sur le dos de la main droite.
Tous les gymnastes et entraîneurs présenteront leurs licences valides pour l'année.
Vous pouvez vous présenter avec une feuille informatique que vous aurez faite vous-mêmes du même type que celle de la brochure.

Retrait des dossiers de compétition :

Un entraîneur se présente au directeur de concours, muni du **BON** de couleur **JAUNE** en échange duquel le directeur de concours lui remettra le dossier de compétition.

Compétition :

L'ordre de passage aux agrès a été effectué par tirage au sort lors de la dernière C.F.G.F. Il est indiqué sur les horaires.
L'entraîneur présentera à chaque secrétaire d'agrès la partie de la feuille de répartition des degrés par agrès jointe à la brochure.

En cas d'absence d'une équipe, le TIRAGE au SORT pourrait être modifié.
Exemple : l'équipe ayant tiré « SOL 2 » deviendrait « SOL 1 ». S'il y a un tirage SOL 3 et un absent, le sol 3 prendrait la place de l'absent.

Les juges notent tous les degrés. Les 2 premiers juges des 2 premiers agrès notent les « 5^{ème} degré » (juges grisés sur les tableaux de répartition).(Ils passeront en 1^{er} à l'agrès)
Chaque gymnaste est tenue d'annoncer son N° et le degré qu'elle exécute.

Table de Saut :

A la table de saut, vous pouvez grouper les gymnastes travaillant avec le double tremplin ou le trampoline sur une même table pour éviter les déplacements de matériel en répartissant le même nombre de gymnastes sur chaque table.
Au 4^{ème} degré : 2 tremplins ou un double OBLIGATOIREMENT.

Barres Asymétriques :

Les gymnastes de grande taille ont le droit de monter les 2 barres de la même hauteur à condition d'en avoir obtenu l'autorisation écrite par la responsable des juges du plateau (cf. feuille annexe). L'entraîneur doit remettre la barre à hauteur normale après le passage de la gymnaste.

Sol :

Vous remplirez à l'avance la fiche : musique de sol pour répartir vos filles au mieux sur les 4 bandes de sol. Vous présenterez cette feuille au responsable d'agrès lorsque vous arriverez au sol. Attention il faut minimiser le nombre de passage de la musique. Les 5^{ème} degrés passeront en premier à cet agrès.

Mouvement d'ensemble :

Les gymnastes se répartissent sur deux rangs équilibrés. 5 minutes d'échauffement (dont un passage en musique possible).

Responsable des Juges : Nadège FRISON

Appel des juges à : 7h

Réunion des juges à : 7h30

Début des épreuves : 8h

CHAMPIONNAT FEDERAL 1 JEUNESSES

TABLE DE SAUT				BARRES			
420	Isabelle SICRET	La Talaudière	RA	404	Carine CHIRAC	La Talaudière	RA
409	Denise GIROUDIN	Amplepuis	Sec	421	Patrick SPIEGELS	Marcq en Baroeul	Sec
1er agrès				1er agrès			
270	Anne-Catherine WUTTMAN	Schiltigheim	R6	103	Marie-Pierre BAGIEU	Jeanne d'Arc de Dax	RL
212	Maryse CADOUX	Replonges	R6	258	Isabelle PEZET	Sèvres	R6
314	Alain COLLEVILLE	Mugron	D2	265	Patricia VANDAELE	Angers	R6
341	Mireille PICCOZ	Saint Jean de Maurienne	D2	349	Monique SERRA	Bourgouin Jallieu	D2
2e agrès				2e agrès			
114	Bernard FRANCOIS	Marcq en Baroeul	RL	240	Yannick LEPAROUX	Vertou	R6
223	Odile FOUILLET	Angers	R6	250	Audrey OLIVIER	Cysoing	R6
328	Gaëlle LANCIEN	Saint Sébastien/Loire	D2	251	Marie-Line ORNON	Dunkerque	R6
316	Michel COUSSOT	Argenteuil	D2	331	Camille LEBORGNE	Lons le Saunier	D2
				3e agrès			
				233	Véronique GRUF	La Baule	R6
				337	Josiane NICOLINI	Paris Armorique	D2
				208	Monique BOIRON	Besançon	R6
				327	Murielle JULLY	Strasbourg	D2
POUTRE				SOL			
416	Corinne MAYER	Strasbourg	RA	415	Jean MARLANGUE	Livry Gargan	RA
347	Jocelyne ROUX	Saint Chamond	Sec	401	Anne ANDRE	Saint Laurent du Pont	Sec
1er agrès				1er agrès			
269	Aline VOGELWEITH	Saint Brice	R6	120	Andrée NEBRA	Envolée de Dax	RL
217	Alexandra DENAEGEL	Mouvoux	R6	245	Mathilde MICHELET	Paris Nicolaïte de Chaillot	R6
319	Chantal DUCHAMP	Luisant	D2	256	Nicole PERIOL	Saint Chamond	R6
315	Martine COUSSOT	Argenteuil	D2	348	Florence ROY	Venansault	D2
2e agrès				2e agrès			
224	Christine FOURMY	Besançon	R6	220	Valérie FAYOLLE	Saint Etienne	R6
247	Stéphanie MONEGAT	La Motte Servolex	R6	213	Isabelle CALLEWAERT	Briey	R6
115	Françoise GEBELIN	Sèvres	RL	228	Séverine GIBOUDOT	Lons le Saunier	R6
239	Jacqueline LEPAROUX	Vertou	R6	344	Dominique RICQ	Saint Brice	D2
3e agrès				3e agrès			
215	Ludivine CLAUZET	Jeanne d'Arc de Dax	R6	321	Karen FRISON BUISSON	Bourgouin Jallieu	D2
311	Valérie BURKARTH	Paris Nicolaïte de Chaillot	D2	323	Brigitte HACQUART	Replonges	D2
338	Patricia PAUL	Landivisiau	D2	225	Pascale FOURNEL	Amplepuis	R6
334	Thérèse MATIGNON	Aizenay	D2	324	Valérie HARDELIN	Andernos	D2
ENSEMBLES				<p>En cas de défection d'un membre du Jury, le club concerné devra OBLIGATOIREMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer un remplaçant (F, RL, R6 ou D2) - avertir la Fédération et l'organisateur <p>Les cases grisées correspondent aux juges notant les 5ème degré</p>			
422	Valérie TARNIER	Saint Laurent du Pont	RA				
402	Marie BARDAGOT	La Motte Servolex	Sec				
Exécution individuelle							
230	Reine GRANGERAT	Estrablin	R6				
209	Nicole BONNAUD	La Baule	R6				
Exécution d'ensemble							
118	Chantal MINTOFF	Luisant	RL				
350	Agnès SOUBEYRAT	Roiffieux	D2				

CHAMPIONNAT Fédéral 1 JEUNESSES

1er Horaire

Contrôle des licences : 7h15

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 7h25

Compétition : 8h à 10h40

1er agrès

9	LA CARTUSIENNE	SAINT LAURENT DU PONT	SOL 2
23	ESPERANCE LEDONIENNE	LONS LE SAUNIER	SAUT 2
27	L'ETENDARD	LA TALAUDIÈRE	BARRES 1
29	LEGION VIENNOISE	VIENNE	ENSEMBLE 1
49	LES BLEUETS DE MAURIENNE	SAINT JEAN DE MAURIENNE	ENSEMBLE 2
53	LA BOUSBOTTE	BESANCON	SOL 1
56	LES JEUNES SPORTIVES	SAINT CHAMOND	SAUT 1
58	ALSATIA UNITAS SCHILTIGHEIM GYM	SCHILTIGHEIM	BARRES 2
64	AIZENAY GYM	AIZENAY	POUTRE 2
72	C.A.D.G.	ANDERNOS	POUTRE 1

2ème Horaire

Contrôle des licences : 10h25

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 10h35

Compétition : 11h10 à 13h40

1er agrès

7	GAS DE ST THIVISIAU	LANDIVISIAU	SAUT 2
13	LA SAINT GEORGES	ARGENTEUIL	BARRES 1
22	ETOILE SPORTIVE DE GARGAN LIVRY	LIVRY GARGAN	SAUT 1
24	AVENIR SPORTIF	ROIFFIEUX	POUTRE 2
33	LA SPORTIVE NEUHOF	STRASBOURG	POUTRE 1
34	LA FRATERNELLE	BOURGOIN JALLIEU	BARRES 2
36	ANGERS NOTRE DAME DES CHAMPS	ANGERS	SOL 1
37	LES SCARABEES	MORANCEZ	SOL 2
45	L'ESPERANCE	MARCQ EN BAROEUL	ENSEMBLE 1
61	JEANNE D'ARC	DAX	ENSEMBLE 2

3ème Horaire

Contrôle des licences : 14h05

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 14h15

Compétition : 14h50 à 17h20

1er agrès

8	EVEIL SPORTIF	AMPLEPUIS	POUTRE 2
15	L.A.C. STE CECILE	LUISANT	POUTRE 1
18	L'ENVOLEE	DAX	SOL 1
25	JEANNE D'ARC MOUVAUX	MOUVAUX	BARRES 1
31	LA JEUNE SEVRIENNE	SEVRES	BARRES 2
38	VAILLANTE OMNISPORT	SAINT BRICE SOUS FORET	ENSEMBLE 2
46	ASSOCIATION GYMNIQUE	BOUCHEMAINE	SAUT 2
47	AVANT GARDE	SAINT ETIENNE	SOL 2
51	LA CAMBRONNAISE	SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	ENSEMBLE 1
59	LES FEUX FOLLETS DE VENANSAULT	VENANSAULT	SAUT 1

4ème Horaire

Contrôle des licences : 16h50

Retrait des dossiers de compétition auprès des Directeurs de Concours : 17h

Compétition : 17h35 à 20h205

1er agrès

4	ESPOIR MUGRONNAIS	MUGRON	SOL 2
5	PASSION GYM ESTRABLIN SEPTEME	ESTRABLIN	BARRES 2
30	ESPOIR GYMNIQUE	REPLONGES	ENSEMBLE 2
35	LA VAILLANTE	VERTOU	SAUT 2
44	ARMORIQUE	PARIS	POUTRE 1
50	LES PERVENCHES	LA MOTTE SERVOLEX	POUTRE 2
55	NICOLAITE DE CHAILLOT	PARIS	SOL 1
60	A.S.C.E.	LA BAULE	BARRES 1
65	LA SAINT EVRARD GYM	CYSOING	SAUT 1
71	GYMNASTIQUE BRIOTINE	BRIEY	ENSEMBLE 1

Nom de l'association _____

LISTE DES GYMNASTES composant l'équipe

(à inscrire par ordre alphabétique et à présenter obligatoirement le jour du championnat au contrôle des licences)

N° de la gym	N° licence	NOM et Prénom	Date de Naissance
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

LISTE DES ENTRAINEURS

NOM et Prénom	N° licence

Signature de l'entraîneur

Le 26 Juin 2010

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5°	5°	5°	
	3° - 4°			
3 (si 3 ou 4 5 ^{ème} degré)	5°	5°	5°	
	3° - 4°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

exemplaire responsable d'agrès

Fédéral 1 Jeunesses Association N°.....

Nom de l'Association :

Sol

Répartition des gymnastes par musique

Ordre de passage	Musique	agrès N°1	agrès N°2	agrès N°3
1	5°	5°	5°	
	3° - 4°			
3 (si 3 ou 4 5 ^{ème} degré)	5°	5°	5°	
	3° - 4°			
	3° - 4°			
	3° - 4°			

Inscrire le N° des gymnastes dans les cases correspondant à leur musique :

Le choix de l'agrès est déterminé par la monitrice et non arbitrairement par le responsable d'agrès (attention aux 5^{ème} degré)

Il est important de réduire au minimum le nombre de passages.

FEDERAUX par équipes Fédéral et Fédéral 1 à La Motte Servolex

Dimanche 26 JUIN 2010



9h45 Accueil des associations à
la Salle Les Pervenches
10h Défilé
dans les rues de La Motte Servolex

14h00 FESTIVAL
Stade Raoul Villot

rue du cheminot

- Défilé des drapeaux des associations
- Défilé et présentation des associations
- Entrée des Juges
- Entrée des gymnastes des Pervenches
- Entrée des drapeaux fédéraux et trophées fédéraux
- Mot du Président général de la FSCF
- Mouvement d'ensemble Aînées
- Palmarès Aînées Fédéral et Fédéral 1
- Transmission du témoin aux organisateurs 2011
- Démonstrations au sol
- Résultat du « défi poutre » pour l'association « VML »
- Mouvement d'ensemble Jeunesses
- Palmarès Jeunesses Fédéral et Fédéral 1
- Défilé des championnes
- Mouvement d'ensemble Jeunesses (bis)

CONSIGNES pour les DIFFÉRENTES FESTIVITÉS

TENUE

A- ENTRAINEURS :

Pour toutes les manifestations, SURVETEMENT aux couleurs de leur association et chaussures à dominante blanche (voir tenue des moniteurs et monitrices).

B- GYMNASTES :

- Pour le RASSEMBLEMENT et DEFILE :
 - Soit survêtement du club, soit justaucorps du club, short de gym autorisé.
 - Soit tee-shirt uniforme et corsaire MAIS respecter l'uniformité.
 - Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)
 - Chaussons blancs ou chaussures blanches.

- Pour le FESTIVAL:
 - justaucorps
 - pieds nus
 - Casquette ou foulard (forme et couleur uniformes)

C- PANCARTE

Elle doit être sur fond blanc, propre et lisible et mentionner :

- le nom du CLUB en entier
- la ville et le département en LETTRES

Pour les nouvelles Associations, les normes demandées sont :

- largeur 70cm
- hauteur 35 cm
- longueur du manche +/-1m50

D- RECOMMANDATIONS aux ENTRAINEURS

Vous êtes un exemple pour vos gymnastes. Votre attitude et votre motivation pour les différentes manifestations seront le fruit de l'image qu'elles donneront de la Fédération,

- Durant le rassemblement des jeunes (qui fait partie du Fédéral à part entière) :
 - respecter l'horaire
 - participer activement en ayant du RESPECT à l'égard d'un Rassemblement qui est à l'image de notre identité et qui réunit tout le monde, de confessions différentes à travers la joie d'être ensemble et de chanter ensemble.

- Durant le défilé :
 - gymnastes par , la pancarte au milieu de la 1^{ère} rangée
 - veiller à la tenue de vos gymnastes

- Durant le festival :
 - respecter l'horaire
 - être attentifs aux instructions des membres de la C.F.G.F

CONSIGNES pour le FESTIVAL

Début du festival à 14h, fin vers 16h

Pendant toute la durée du festival, suivre les consignes données au micro et les instructions des Membres de la C.F.G.F. qui sont responsables du bon déroulement de celui-ci, nous vous remercions.

- A 13h30 RASSEMBLEMENT sur le stade à l'endroit défini .
- Défilé sur le stade
 - Pancarte en avant de l'association tournée vers les tribunes
 - Gymnastes par vague de 5 : entraîneurs répartis sur la gauche
- Ordre du défilé
 - Les drapeaux des associations
 - Les associations
 - Les Juges
 - Les Pervenches de La Motte Servolex
 - Les drapeaux fédéraux

Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} dans chaque catégorie, se rassemblent après le palmarès Jeunesses pour le tour d'honneur des Champions.

Les coupes et les palmarès ne seront remis qu'à partir de 16 heures à l'Accueil.

DEMANDE de MODIFICATION

de la HAUTEUR des BARRES ASYMETRIQUES
(à effectuer après le contrôle des licences avant chaque horaire)

COMPETITION : CHAMPIONNAT Fédéral et Fédéral 1 **Catégorie** :

Date : **Lieu** :(1)

ASSOCIATION :(1)

(1) à compléter

N° gyms	NOMS et Prénoms	Catégorie	Autorisation accordée	
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			OUI	NON
			A compléter par la Présidente du JURY	

- Les deux barres doivent être montées de la même hauteur.
- Elles doivent être remises après utilisation à la hauteur réglementaire.

Nom et signature du demandeur (entraîneur)

Nom et signature de la (ou du) Responsable du Jury

RAPPEL :

Une gymnaste est autorisée à monter les barres après contrôle de la (ou du) Responsable du Jury sous les conditions suivantes :

- que les pieds de la gymnaste, en suspension à la barre supérieure, touchent le tapis
- OU que le bassin de la gymnaste, en suspension à la barre inférieure, touche le tapis

NB :

- l'écartement maximal des barres est déterminé au début de la compétition pour une hauteur réglementaire, et le reste tout le temps de la compétition.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e).....(1)

autorise ma fille.....(1)

n° de sécurité

 sociale :

à participer aux CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX par équipes de GYMNASTIQUE FÉMININE et donne pouvoir aux responsables de cette compétition pour prendre, en mon nom, toute décision qu'ils jugeront utile en cas d'urgence : accident ou intervention chirurgicale et pour sa sortie du centre hospitalier.

Fait à _____ le _____

Veuillez écrire en toutes lettres la mention "lu et approuvé" et signer

Signature :

(1) indiquer NOM et Prénom

En cas d'urgence prévenir :

M, Mme

Adresse

Téléphone Domicile.....Téléphone Portable.....

Nous indiquer si votre enfant est sujet à des allergies ou des contre-indications médicales :

.....